



Fédération des Bouches-du-Rhône

58, rue Montgrand - 13006 Marseille
Tél. 04.91.54.85.03 – Fax 04.91.54.05.88
E-Mail : fede13@parti-socialiste.fr

Parti Socialiste

Elections régionales – 14 et 21 mars 2010

Circulaire 05032010

Aux candidats socialistes des Bouches-du-Rhône aux élections régionales de mars 2010

Aux secrétaires de section des Bouches-du-Rhône

Campagne dans les Bouches-du-Rhône

Chers camarades,

C'est désormais la dernière ligne droite. Le discours lénifiant des médias sur les sondages ne doit pas nous faire oublier l'importance de la mobilisation générale jusqu'au dernier moment, jusqu'à la fermeture des bureaux de vote.

Nous devons redoubler d'efforts pour convaincre les citoyens de notre région Provence Alpes Côte d'Azur de voter **dès le premier tour** pour Michel VAUZELLE.

Les 2 meetings de Marseille doivent permettre aux militants socialistes de montrer leur soutien à Michel VAUZELLE et ses colistiers.

Nous vous attendons très nombreux

le 11 mars à 18h30 au Palais des Congrès de Marseille

(Rond-Point du Prado)

Matériel

Le suivi et les distributions de matériel sont organisés à la Fédération par Jacques Lantelme (06 26 23 11 74 – j.lantelme@gmail.com).

Les affiches officielles de campagne sont à votre disposition à la Fédération ainsi que les bandeaux Protéger, Résister, Rassembler, Innover. Notre panneau est le numéro 10. Une société est en charge de l'affichage officiel. En cas de problème dans votre commune ou secteur, voici le contact : M. Patrick Virgler, Clear Channel 13, 06.74.59.54.10.

N'hésitez pas à passer et repasser mais seulement sur les emplacements légaux (panneaux électoraux n°10 et affichage libre)

Il reste des tracts à la fédération, l'appel à voter utile, un peu de « projet », des cartes postales. N'hésitez pas à descendre dans la rue pour distribuer, nous recevons partout un bon accueil.

Pensez à nous prévenir de vos manifestations afin que nous alimentions le site de la fédération et que l'équipe de campagne soit informée. Cathy Chazeau recueille vos informations par e-mail : cathy.regionales@ps13.fr.

Jour du vote

Le 14 et le 21 mars, les bureaux de vote seront **ouverts de 8h à 18h, sauf à Marseille où ils seront ouvert jusqu'à 20h.**

Procurations : l'abstention sera une nouvelle fois le facteur déterminant de l'élection. Pensez à rechercher autour de vous des procurations.

Délais

En théorie, une procuration peut être établie jusqu'à la veille du scrutin. Cependant, il faut tenir compte des délais d'acheminement de la procuration à la mairie et de son traitement en mairie. Donc en pratique, il est préférable de faire sa procuration cinq jours avant le scrutin au plus tard.

Conditions de la procuration

- Vous êtes en vacances.
- Vous avez des obligations professionnelles.
- Vous suivez une formation.
- Vous avez un état de santé ne vous permettant pas de vous déplacer, vous souffrez d'un handicap, vous portez assistance à une personne malade ou infirme.
- Vous êtes inscrit sur les listes électorales d'une commune autre que celle de votre résidence principale.
- Vous êtes placé en détention provisoire ou vous purgez une peine de prison alors que vous jouissez toujours de vos droits électoraux.

Choix du mandataire

L'électeur (mandant) choisit son mandataire, qui votera à sa place.

- Le mandataire doit être inscrit dans la même commune que le mandant, mais pas obligatoirement dans le même bureau de vote.
- Le mandataire ne doit pas avoir reçu d'autre procuration d'un mandant en France.

Pièces justificatives

- une pièce d'identité
- une attestation sur l'honneur
- connaître les nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance, profession du mandataire.

Durée de validité

- Pour une seule élection : 1er tour, 2nd tour, ou les 2.
- 1 an maximum.
- Jusqu'à 3 ans pour les français résidant à l'étranger.

Etablissement de la procuration

- au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie du lieu de résidence ou du lieu de travail.
- au tribunal d'instance du lieu de résidence ou du lieu de travail (toute l'année).
- A l'ambassade ou au consulat de France si vous résidez à l'étranger.

Bureaux de vote : désignation des assesseurs et délégués. Nous avons envoyé les mandats de délégation pour représenter la liste de Michel Vauzelle dans toutes les communes où il y a une section. Pensez à nous désigner vos représentants dans les communes où ce n'est pas le cas.

Si vous avez des problèmes pour fournir tous vos bureaux de vote en assesseurs, ou si au contraire vous avez des camarades qui peuvent aider ailleurs, n'hésitez pas à contacter Frédéric Bounous (06 27 14 57 06 – f.bounous@ps13.fr) afin que nous soyons en capacité de mutualiser les moyens humains.

Agenda Prévisionnel

Attention, en campagne, ces dates peuvent évoluer rapidement. Nous vous invitons à consulter les sites Internet de la Fédération (<http://www.ps13.fr/regionales-actualites.html>) et de la de campagne <http://www.vauzelle2010.fr/>.

- **mardi 9 mars : Environnement** (local de campagne 18h)
- **mercredi 10 mars** : Culture (local de campagne 18h)
- **jeudi 11 mars** : meeting à Marseille (18h30 au Palais des Congrès)
- **vendredi 12 mars** : économie sociale (local de campagne 18h)
- **dimanche 14 mars** : vote du 1^{er} tour
- **jeudi 18 mars** : meeting à Marseille (18h30 au Dock des Suds)
- **dimanche 21 mars** : vote du 2nd tour

Recevez, chers camarades, nos amitiés socialistes



Eugène CASELLI
Premier secrétaire fédéral



Jean-David CIOT
Premier secrétaire fédéral délégué
Directeur de campagne pour les Bouches-du-Rhône